

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le 17 février à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry s'est réuni à la Direction des politiques territoriales, 4 rue du Château à Chambéry, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUIGUE.

Délibération n° : 2026-02-04

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 6

Objet : Approbation du budget primitif 2026

Etaient présents :

- | | |
|--------------------|------------------------------------|
| - Gilbert GUIGUE | (Titulaire, Conseil départemental) |
| - François MOIROUD | (Titulaire, Conseil départemental) |
| - Claudine BONILLA | (Titulaire, Conseil départemental) |
| - Franck MORAT | (Titulaire, Conseil départemental) |
| - Jimmy BAABAA | (Titulaire, Grand Chambéry) |

Excusée :

- | | |
|------------------|-----------------------------|
| - Sandra FERRARI | (Titulaire, Grand Chambéry) |
|------------------|-----------------------------|
- A donné pouvoir à Jimmy BAABAA.

Secrétaire de séance :

- | |
|--------------------|
| - François MOIROUD |
|--------------------|

Le Comité syndical a été légalement convoqué le 04 février 2026

LE PRESIDENT

RAPPELLE au comité syndical que le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépense et de recettes de l'exercice, qu'il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les dépenses et recettes ayant été évaluées de façon sincère.

Que lors de sa séance du 27 janvier 2026, le Comité syndical a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2026. A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 pour adoption.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Président,

Vu la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 et L2312-1,

Vu la nomenclature M4,

Vu le compte financier unique 2025,

Vu l'état des restes à réaliser,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du comité syndical du 27 janvier 2026,

Certifiée exécutoire par le Vice-Président du SMAC compte tenu de réception en Préfecture le

et de l'affichage sur le site internet savoie.fr le

Accusé de réception en préfecture
073-200021384-20260217-2026-02-04-BF
Date de télétransmission : 23/02/2026
Date de réception préfecture : 23/02/2026

Après en avoir délibéré :

Délibération

n° : 2026-02-04

Le Comité syndical, A L'UNANIMITE

- **Adopte** le budget primitif 2026, tel que décrit dans le document annexé à la présente délibération,

Décide que la section de fonctionnement s'équilibre à **1 629 424,80€**

- et la section d'investissement s'équilibre à **2 064 142,25€**.

- **Dit que** le présent budget est voté au niveau du chapitre en fonctionnement et investissement,

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	Restes à réaliser	Propositions BP 2026	TOTAL BP 2026
011 Charges à caractères générales	0,00€	201 000,00€	201 000,00€
012 Charges de personnel	0,00€	60 000,00€	60 000,00€
65 Autres charges de gestion courante	0,00€	1 010,00€	1 010,00€
66 Charges financières	0,00€	136 410,19€	136 410,19€
67 Charges exceptionnelles	0,00€	6 000,00€	6 000,00€
68 Dotations aux amortissements	0,00€	0,00€	0,00€
total dépenses réelles	0,00€	404 420,19€	404 420,19€
023 Virement à la section d'investissement		465 004,61€	465 004,61€
042 Opérations d'ordre transfert entre sections		760 000,00€	760 000,00€
total dépenses ordre		1 225 004,61€	1 225 004,61€
TOTAL GENERAL DEPENSES	0,00€	1 629 424,80€	1 629 424,80€

SECTION D'EXPLOITATION**Délibération****n° : 2026-02-04**

Recettes	Restes à réaliser	Propositions BP 2026	TOTAL BP 2026
002 Résultat fonctionnement reporté	0,00€	667 081,80€	667 081,80€
70 Ventes de prestations Loyer Fontanil	0,00€	6 800€	6 800€
74 Subventions exploitation	0,00€	698 333,00€	698 333,00€
75 Autres produits gestion courante dont Redevance SAB part fixe Redevance SAB variable Remboursement TF par la SAB Régularisation arrondis TVA	0,00€	104 510,00€ 29 500,00€ 25 000,00€ 50 000,00€ 10,00€	104 510,00€ 29 500,00€ 25 000,00€ 50 000,00€ 10,00€
78 Reprises sur amortissement	0,00€	0,00€	0,00€
total recettes réelles	0,00€	1 476 724,00€	1 476 724,00€
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		152 700,00€	152 700,00€
TOTAL GENERAL RECETTES	0,00€	1 629 424,80€	1 629 424,80€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Délibération

n° : 2026-02-04

Dépenses	Restes à réaliser	Propositions BP 2026	TOTAL BP 2026
001 Résultat investissement reporté		242 232,43€	242 232,43€
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00€	420 071,61€	420 071,61€
20 Immo. Incorporelles Frais études	0,00€	60 000,00€	60 000,00€
23 Immo. en cours	28 905,21€	592 233,00€	621 138,21€
total dépenses réelles	28 905,21€	1 314 537,04€	1 343 442,25€
040 Opérations d'ordre		152 700,00€	152 700,00€
041 Opérations patrimoniales		568 000,00€	568 000,00€
total dépenses ordre		720 700,00€	720 700,00€
TOTAL GENERAL DEPENSES	28 905,21€	2 035 237,04€	2 064 142,25€
Recettes	Restes à réaliser	Propositions BP 2025	TOTAL BP 2025
10 Dotations et réserves		271 137,64€	271 137,64€
13 Subv inv. reçues	0,00€	0,00€	0,00€
total recettes réelles	0,00€	271 137,64€	271 137,64€
040 Opérations d'ordre		760 000,00€	760 000,00€
041 Opérations patrimoniales		568 000,00€	568 000,00€
total recettes ordre		1 793 004,61€	1 793 004,61€
TOTAL GENERAL RECETTES	0,00€	2 064 142,25€	2 064 142,25€

Accusé de réception en préfecture
073-200021384-20260217-2026-02-04-BF
Date de télétransmission : 23/02/2026
Date de réception en préfecture : 23/02/2026

Délibération

n° : 2026-02-04

- **Autorise le Président** à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections pour le budget appliquant l'instruction M4, étant entendu que le Président informera le Comité syndical de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 6

POUR 6

Pour extrait conforme,
Le 17 février 2026,

Le Président

Gilbert GUIGUE

5

